



**dans le cadre de l'APPEL à PROJETS INNOVATION 2020-2022
« Sécuriser les parcours et les transitions professionnels
des personnes handicapées »**

Edition 2021

Le nouvel appel à projets d'action innovante de l'Agefiph est publié sur le thème :
INNOVER POUR UN LEVIER COMPETENCES PLUS INCLUSIF

***« Réinventer le levier Compétences
pour construire des parcours professionnels plus inclusifs et plus sécurisés,
développant l'emploi des personnes en situation de handicap »***

**fin du dépôt des lettres d'intention
le 24 décembre 2020 à 12 h 30**

Principaux éléments de cadrage

La stratégie innovation 2020-2022 adoptée par l'Agefiph a inscrit une thématique générale centrale pour l'ensemble des appels à projets innovation qui seront ouverts sur la période 2020/2022 : *« la sécurisation des parcours et transitions professionnels des personnes handicapées »*.

L'Agefiph participe au mouvement qui doit permettre à notre société d'être au rendez-vous de l'inclusion en soutenant les acteurs de l'orientation, de la formation, de l'emploi, de l'évolution professionnelle, de la prévention de la désinsertion professionnelle ou bien encore du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Pour 2021, l'Agefiph souhaite se mobiliser sur la thématique du développement des compétences.

Ce sujet constitue en effet un axe d'action prioritaire et en rénovation tant dans l'engagement des pouvoirs publics, des acteurs de la formation et de l'entreprise que dans l'organisation des réponses aujourd'hui apportées par l'Agefiph (Ressources Handicap Formation-RHF, rénovation de son offre formation, coopérations territoriales...).

En choisissant de **« réinventer le levier Compétences pour construire des parcours professionnels plus inclusifs et plus sécurisés, développant l'emploi des personnes en situation de handicap »**, l'Agefiph réaffirme son investissement sur ce sujet, reconnu comme un déterminant de l'inclusion, pour impulser une dynamique renforcée d'innovation pour l'inclusion.

Consultation de la publication et note de cadrage

- Publication et note de cadrage téléchargeable : <https://agefiph-handinnov.com/>.

Dotation

La dotation globale pour 2021 est de 2 M€. Les projets peuvent être cofinancés. La durée maximale d'engagement des projets retenus est de 2 ans.

Calendrier

Le planning prévisionnel du processus de sélection se déroule **du 26 novembre 2020 (ouverture de la plateforme) au 31 mai 2021 (annonce des projets retenus).**

A l'issue de la phase de contractualisation organisée notamment en lien avec les délégations régionales de l'Agefiph, les projets peuvent effectivement démarrer.

ETAPE 1 : ADMISSION	
Lancement de l'appel à projets 2021 Ouverture de la plateforme Handinnov	26 novembre 2020
<u>Début dépôt</u> des lettres d'intention	26 novembre 2020
Webinaire de présentation de l'AAP2021	10 décembre à 10h30
<u>Fin du dépôt</u> des lettres d'intention	24 décembre 2020 (12h30)
Analyse des lettres d'intention	4 janvier 2021
Comité d'admission	1^{er} février 2021
Annonce des projets admis	2 février 2021
ETAPE 2 : PRESELECTION	
<u>Ouverture dépôt</u> des dossiers complets	3 février 2021
Webinaire d'appui	Semaine 6 ou 7
<u>Fin de dépôt</u> des dossiers	12 mars 2021
Analyse des dossiers	17 mars 2021
Comité de présélection	26 avril 2021
Annonce des présélectionnés	27 avril 2021
ETAPE 3 : AUDITIONS	
Auditions	20 mai 2021
ETAPE 4 : SELECTION ET LANCEMENT DES PROJETS	
Jury de Sélection	27 mai 2021
Publication des résultats	31 mai 2021
Réunion de lancement	Juin 2021

Webinaire de présentation

- **Proposé aux candidats potentiels le 10 décembre à 10h30, sur inscription obligatoire à partir de** Agefiph-Handinnov : <https://agefiph-handinnov.com/>. Le webinaire est ouvert aux partenaires et aux collaborateurs de l'Agefiph.

A qui s'adresser pour poser des questions

- **Une FAQ Candidats** sera ouverte sur la plateforme d'appel à projets Agefiph-Handinnov.fr.